

BILLETS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

1800 - 2001

200 francs BDF type 1981 « Montesquieu »

BDF198101

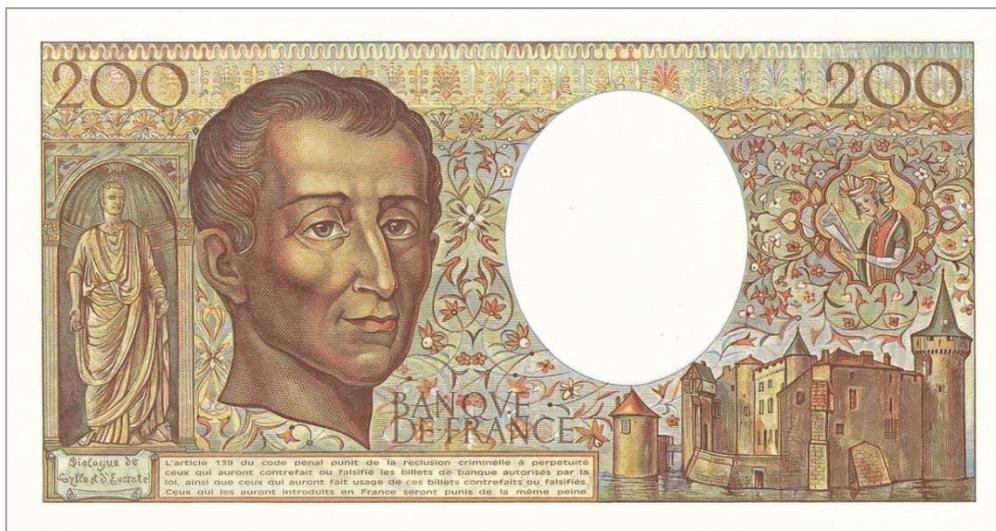
Recto



Filigrane
vu côté recto
et par
transparence
face à la
lumière



Verso



1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal		
20 août 1981	7 juillet 1982	29 octobre 1996	1 ^{er} avril 1998		
Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	L'idée de la création de ce billet d'une valeur atypique (le dernier 200 francs a été émis en 1848) se situe au milieu des années 1970 en conséquence de l'inflation née des « chocs pétroliers ». L'objectif est de réduire, d'environ 200 millions d'unités, le nombre de coupures de 100 francs en circulation et de réduire ainsi les coûts de fabrication et de tri. Le Conseil général de la Banque de France choisit, en mai 1979, les vignettes à l'effigie du philosophe et écrivain français Montesquieu élaborées peu avant pour un hypothétique billet de 1 000 francs. Comme le 100 francs « Delacroix » qui lui est contemporain, ce 200 francs connut les nombreuses évolutions techniques engagées pour la modernisation des sécurités anti-contrefaçon et des équipements (création, production, tri des coupures revenant de circulation...). Ses caractéristiques évoluèrent ainsi en plusieurs temps, générant des variétés et des anomalies.				
Papier	format en mm	92 x 172	force en g/m ² 57	nature	Coton et ramie
Procédés d'impression	recto	Offset-sec en quatre couleurs (jaune, rouge, vert et bleu) pour la vignette, et en noir pour les signatures et les indices ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette.			
	verso	Offset-sec en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu et bistre).			

Illustrations	recto	Portrait de Montesquieu (1689 – 1755), ses armoiries, une représentation allégorique de la loi et des armoiries imaginaires de la justice.
	verso	Le portrait de Montesquieu à l'identique inversé du recto ; motifs évoquant deux de ses œuvres : une statue de Scylla, un personnage lisant ses « Les Lettres persanes » et le fond constitué d'un décor de style persan ; château de La Brède, son lieu de naissance.
	filigrane	Montesquieu (reprise du portrait imprimé).
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 000047), série (A.044), numéro de contrôle (0860000047) et date de création (1987)	
Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier général	

Conception	Banque de France
Vignettes	Recto, verso et filigrane par Pierrette Lambert
Gravure	Couleurs du recto gravées par Jacques Jubert et taille-douce par Jacques Combet ; couleurs du verso par Henri Renaud.
Papeterie	Banque de France
Impression	Banque de France

Précisions	Deux combinaisons de signataires : a) Pierre Strohl – Jean-Jacques Tronche – Bernard Dentaud b) Pierre Strohl – Denis Ferman – Bernard Dentaud
	Nouvelle modalité d'indentification des séries La production est réalisée par « alphabets » non plus de vingt-cinq mais de vingt séries d'un million de billets, identifiées chacune par une lettre (sauf les lettres I, O, Q, S, W et Z susceptibles de perturber la lecture optique rapide par les nouvelles machines de contrôle).

Type 1981 adapté 1988 (BDF198802)

Une partie des indices et signatures est désormais en encre magnétique ; impression sur ligne traditionnelle (alphabets 56 à 62 millésimés 1988, 63 à 76 millésimés 1989, 87 à 92 millésimés 1991).

Une combinaison de signataires :

- Denis Ferman – Bernard Dentaud – André Charriau
- Didier Bruneel – Bernard Dentaud – André Charriau

Type 1981 modifié 1990 (BDF199002)

Modification de la combinaison des couleurs, allègement de la vignette en taille-douce, signatures et millésime imprimés en offset et non plus en typographie, modification du mode de calcul du numéro de contrôle en raison de la production sur machine en continu à plusieurs billets de front par feuilles de 15 (alphabets 77 à 86, 93 à 100 et 113 à 115 millésimés 1990).

Deux combinaisons de signataires :

- a) Didier Bruneel – Bernard Dentaud – André Charriau
- b) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – André Charriau

Type 1981 modifié 1990 adapté 1992 (BDF199202)

Modification du mode de calcul du numéro de contrôle en raison de la production sur machine en continu à plusieurs billets de front par feuilles de 18 (alphabets 101 à 112, 116 à 125, 127 à 154 millésimés 1992).

Deux combinaisons de signataires :

- a) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – André Charriau

Cas particulier : le premier alphabet (101) de cette variété présente, sur environ quatre millions de billets, une anomalie dans le calcul de leur numéro de contrôle. Il a été établi comme si tous les alphabets précédents comportaient non pas 20 mais 25 millions de billets, empiétant ainsi sur les numéros de contrôle de l'alphabet 126 (qui, pour cette raison, ne fut pas imprimé).

Type 1981 adapté 1995 (BDF199503)

Changement des pénalités, signatures et millésime imprimés en taille-douce et non plus en offset ; impression sur machine en continu à plusieurs billets de front (à partir de l'alphabet 155 millésimé 1994).



avant après



Une combinaison de signataires :

- Didier Bruneel – Jean Bonnardin – Claude Vigier

Montant total autorisé en création (20 août 1981 – 25 septembre 1995)

632,2 milliards de francs, soit 3,161 milliards de billets (171 alphabets de 20, 15 ou 18 millions de billets).

Nota :

- Un alphabet compte, selon les variétés indiquées ci-dessus :
 - 20 séries d'un million de billets identifiées chacune par une lettre (sauf I, O, Q, S, W et Z).
 - 15 séries d'un million de billets identifiées chacune par une lettre (sauf I, O, Q, S, T, U, V, W, X, Y et Z).
 - 18 séries d'un million de billets identifiées chacune par une lettre (sauf I, O, Q, V, W, X, Y et Z).
- La production s'est arrêtée durant l'alphabet 168.